47e ANNÉE. — N° 16.539
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

10 c. le numéro

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

SAMEDI 13 OCTOBRE 1917
SAINT ÉDOUARD
SOLEIL : lever 6 h. 16 ; couch. 5 h. 21
LUNE : nouv. le 16 ; P. Q. le 23

EN ANGLETERRE

M. Lloyd George dit ne plus redouter la Guerre sous-marine et déclare l'Angleterre solidaire de la France pour la Question d'Alsace-Lorraine.

M. Asquith répond à Von Kuhlmann

M. LLOYD GEORGE

La Guerre sous-marine

Londres, 11 octobre. — M. Lloyd George, parlant, mercredi dernier, devant les députations des divers groupements agricoles, a adressé aux populations des campagnes un vigoureux appel leur demandant de faire, au cours des quelques semaines à venir, de grands efforts en vue d'accroître, dans de vastes proportions, la production alimentaire de la Grande-Bretagne.

M. Lloyd George a dit notamment :

« Je ne vous adresse pas cet appel parce que j'ai des craintes quelconques à l'égard des sous-marins. Au commencement de l'année, j'ai eu, à ce sujet, de grandes appréhensions; nous avions affaire à un ennemi qui est dangereux en proportion de son invisibilité, car chaque fois que nous pouvons rencontrer l'Allemand, je n'ai jamais vu que l'Anglais ait eu des raisons d'être effrayé de lui. Mais lorsqu'on ne le voit pas, qu'il soit dissimulé dans les abris bétonnés ou sous les vagues, il peut nous gêner considérablement.

» C'est pourquoi je ne savais pas dans quelle mesure nous pourrions nous débarrasser de cet ennemi obscur et tenace, car la mer est immensément grande, et je craignais plutôt que nous ne soyons pas à même de le découvrir et de le poursuivre.

» Nos pertes nettes ont été moindres qu'elles n'ont jamais été à n'importe quelle période depuis septembre 1916. C'est pourquoi je ne crains pas que les Allemands puissent affamer les Iles Britanniques par la campagne sous-marine.

» Ce n'est pas cela qui nous provoque les préoccupations du moment.

» Notre appréhension vient plutôt de ce que les stocks de vivres disponibles du monde entier sont inférieurs à tous ceux de bon nombre d'années passées. »

Le premier ministre conclut ainsi :

« L'ennemi ne peut nous affamer, mais ne nous contentons pas de cette affirmation; il nous faut produire chez nous des vivres en quantité suffisante, de façon que nous ne soyons pas obligés d'aller sur le marché américain, et, de ce fait, presque arracher les aliments de la bouche de nos alliés. »

La Question de l'Alsace-Lorraine

Londres, 12 octobre. — M. Lloyd George, recevant une députation des Sociétés d'assurances et de secours mutuels, a déclaré :

« Je désirerais pouvoir vous prédire la fin prochaine de cette guerre, mais quoi qu'il arrive la nation doit mener à bonne fin la tâche qu'elle a entreprise. Je ne vois aucune déclaration qui soit de nature à prolonger cette terrible guerre que celle faite au Reichstag par M. von Kuhlmann lorsqu'il annonça qu'à aucun prix l'Allemagne n'envisagera la moindre concession à la France concernant l'Alsace-Lorraine. Dans aucun milieu, il ne saurait y avoir de doute sur ce que cette déclaration signifie.

» AUSSI LONGTEMPS QUE PUISSE DURER LA GUERRE, LA GRANDE-BRETAGNE EST BIEN DECIDEE A SOUTENIR LA FRANCE, SA VAILLANTE ALLIEE, JUSQU'A CE QUE CELLE-CI AIT DELIVRE SES ENFANTS OPPRIMES DE L'AVILISSEMENT DU JOUG ETRANGER.

» Mais cela signifie qu'il nous faut ménager nos ressources, et éviter de nous imposer des obligations dépassant les strictes nécessités de l'heure présente. Lorsque, d'un côté ou d'autre, on me demande des améliorations, ma réponse est : « Concentrez vos efforts pour la poursuite de la victoire; une fois la victoire obtenue, toutes ces améliorations vous seront octroyées. »

M. ASQUITH

Les Buts de Guerre des Alliés

Liverpool, 11 octobre. — M. Asquith, parlant au sujet des buts de guerre, en a fait un résumé :

« Le simple arrêt des hostilités et la signature d'un traité, a-t-il dit, auraient pour seul aboutissement une paix boiteuse, précaire et passagère, à moins que le traité ne fournît des sauvegardes adéquates et durables contre le renouvellement de la lutte.

» Pour obtenir ces résultats, le peuple anglais est prêt à continuer et à prodiguer son sang et son argent plutôt que voir complètement perdu le bénéfice des sacrifices incalculables faits par lui et ses alliés, grands et petits Etats. »

L'Alsace-Lorraine et la Belgique

Parlant du discours de M. von Kuhlmann sur l'Alsace-Lorraine, M. Asquith dit :

« Ce que le gouvernement allemand fait profession d'avoir à cœur, c'est de faire une réponse nettement négative à la question : « L'Allemagne peut-elle faire sous une » forme quelconque une concession relative » à la question d'Alsace-Lorraine ? »

» La réponse qu'il nous donne est : « Non, jamais ». Et M. von Kuhlmann continue : « L'intégrité du territoire, que nos ancêtres nous ont transmis, comme un glorieux héritage, ne pourra jamais être l'objet de négociations ou de concessions quelconques. »

» Or, quelle est la portion de ce glorieux héritage transmis par les ancêtres allemands dont parle M. von Kuhlmann ? C'est ce territoire qui, pendant de longues années, a fait partie de la France, qui est français par sentiment, qui fut volé à la France il y a moins de cinquante ans, en dépit des protestations (du moins en ce qui concerne la Lorraine), du plus grand des hommes d'Etat allemands, territoire qui fut arraché à la France sans que l'on eût consulté le moins du monde les opinions ou les désirs des habitants, sans le moindre égard pour leurs opinions ou pour leurs désirs, pour le retenir non seulement comme prix de la victoire allemande, mais comme symbole de l'humiliation de la France.

» M. von Kuhlmann nous dit ensuite que la grosse question autour de laquelle gravite cette lutte des nations n'est pas, en premier lieu — notez ces paroles — la question belge, et, qu'à l'exception de l'Alsace-Lorraine il n'y a, ce qu'il qualifie curieusement, aucun obstacle absolu à la paix.

La Question de la Belgique

» Mais, examinons en passant cette question belge, à laquelle il plaît au ministre allemand d'assigner, pour le moment, une position d'arrière plan. Ce que les alliés exigent pour la Belgique, ce n'est pas seulement son évacuation, mais encore la restitution complète et permanente de son indépendance politique et économique dans toute son intégrité.

» Plus d'une fois, j'ai posé la question suivante : l'Allemagne est-elle prête à accepter comme condition essentielle de la paix la restauration de la Belgique dans son seul sens intelligible réel ?

» Je n'ai reçu aucune réponse, et M. von Kuhlmann, qui, pour l'Alsace-Lorraine, se montre si catégorique en formulant un « non possumus » absolu, garde, relativement, à l'avenir de la Belgique, un silence profond, qui n'en est pas moins significatif.

Nous ne voulons pas mutiler l'Allemagne

Après avoir exposé les revendications des petits Etats slaves, M. Asquith déclare :

« Jamais l'anéantissement ou la mutilation de l'Allemagne n'a été l'objet de notre politique. Notre guerre est dirigée contre le militarisme prussien, ennemi de la liberté en Allemagne, et qui, partout ailleurs, professe et pratique également le système de politique dénommé « machtpolitik » (politique de la force), sous lequel les faibles sont sans aucun droit, et la terre appartient de droit incontestable à la puissance matériellement la plus forte.

Ayons confiance

Examinant la situation présente, l'ex-premier ministre dit :

« Nous n'avons aucun motif de perdre courage ou espoir. Sans doute, à cause de la guerre sous-marine, nous avons toujours besoin de faire des économies, nous avons toujours besoin de bonne organisation, mais il n'y a pas le moindre danger que nous soyons contraints de nous soumettre par la famine.

» Quant à la guerre aérienne, je crois que nous ne tarderons pas bien longtemps à empêcher complètement les incursions d'aéros, comme nous l'avons fait pour celles des zeppelins.

« Considérez les alliés comme un tout (et aujourd'hui ils comprennent les Etats-Unis, dont la contribution à la cause commune devient chaque mois un facteur d'une importance croissante), mesurez la puissance relative et l'endurance des deux côtés au point de vue soit militaire, soit naval, soit économique, et, après avoir fait la part de tout élément douteux ou hasardeux, même de la paralysie temporaire de la Russie, je vous demande s'il peut y avoir des doutes que notre prépondérance matérielle autant que morale ne se manifeste d'une façon croissante du côté de notre cause. »

LA SITUATION DANS LES FLANDRES

Une Interview du Général Maurice

L'AVANCE DE L'ARMÉE ANGLAISE SON ORGANISATION

Londres, 12 octobre. — Au cours d'une interview, le général Maurice, directeur des opérations, a qualifié de grotesque l'assertion du major Morath prétendant que nous aurions perdu 800,000 hommes depuis le 20 septembre. Depuis le 1er janvier, le total de nos pertes sur tous les théâtres de la guerre n'est pas d'un demi-million.

« Je puis dire à ce sujet que jusqu'au 6 octobre le total des pertes allemandes, au cours de la bataille des Flandres, a dépassé de 75 % celui des pertes britanniques. »

Puis, comparant l'armée britannique à un rouleau compresseur, le général Maurice dit :

« Notre marche n'est pas rapide mais elle se poursuit d'une façon continue, persistante et irrésistible; elle est naturellement plus lente qu'elle ne le sera lorsque nous atteindrons le sommet de la colline. Depuis le 20 septembre nous avons livré successivement quatre batailles se suivant de plus en plus près. Notre vitesse augmente, mais en parlant de combat on est porté à oublier l'énorme travail de l'arrière et les immenses efforts qui permettent au rouleau à vapeur de marcher en avant. La guerre sous-marine n'a pas retardé d'une heure nos plans en France ou retenu à l'arrière une seule cartouche. Notre armée est mieux alimentée et plus libéralement approvisionnée en armes, munitions, etc., qu'elle ne le fut jamais.

» Les importations quotidiennes du matériel de guerre britannique en France pendant le mois de janvier se sont élevées en moyenne à 11 tonnes 4/10 par heure; et pendant la dernière semaine de septembre, elles ont atteint le chiffre de 24 tonnes 1/2 par heure. Nous avons construit un nombre énorme de voies ferrées, étroites et larges, de chemins de fer genre Decauville, des canaux et des routes pendant toute la période des opérations. Le 1er mars, le nombre des trains circulant quotidiennement sur les lignes à voies larges, transportant du matériel de guerre pour la seule armée britannique, a été de 179. Pendant la dernière semaine de septembre, il s'est élevé à 250. Sur les chemins de fer légers, genre Decauville, la moyenne hebdomadaire du tonnage transporté au 1er mars était de 25,300 tonnes, et au commencement de septembre, le chiffre de la circulation atteignit 173,400.

» En mars, le tonnage hebdomadaire du matériel transporté par canaux pour la seule armée britannique était de 35,400. Il monta en septembre à 61,600. Voilà qui démontre d'une façon concluante que malgré les sous-marins nos armées sont approvisionnées d'une façon continue et croissante. Nous avons donc de bonnes raisons et tout droit d'avoir confiance lorsque nous voyons ce qui a été fait dans les Flandres. Le combat est dur, et nous avons encore en perspective de plus grands efforts à faire. Ne croyez pas que cette bataille mettra fin à la guerre; nous avons encore devant nous de plus durs combats à livrer. »

Le général Maurice a ajouté que la partie de la ligne reprise par les Allemands se trouve située dans la vallée.

En Espagne

L'EXPORTATION DES ORANGES

Madrid, 12 octobre. — Le gouvernement anglais a décidé d'autoriser l'importation de deux millions de caisses d'oranges. Les exceptions, antérieurement consenties, au décret de prohibition, ne portaient que sur 10 % d'oranges que les négociants étaient autorisés à faire venir dans les vaisseaux amenant des cargaisons de minerai. Le nouveau pourcentage permis est donc élevé de 20 %.

Les Complots boches

Les Intrigues de Luxbourg dans l'Amérique du Sud

Buenos-Ayres, 11 octobre. — M. Larreta, ancien ministre de l'Argentine à Paris, a révélé dans un article de journal que, d'après une dépêche inédite du comte Luxbourg, il existait un plan allemand relatif au sud du Brésil et à la République Argentine.

Les journaux argentins commentent vivement toutes ces tentatives allemandes ayant pour but de créer des conflits entre le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay. Le ministre de l'Argentine à Rio-Janeiro a révélé au gouvernement brésilien que l'ouvrage publié récemment prédisant une guerre imminente entre l'Argentine et le Brésil émanait du directeur de la « Gaceta España », de Buenos-Ayres, organe subventionné par la légation allemande.

C'est une nouvelle preuve des intrigues de l'Allemagne en Amérique du Sud.

LUXBOURG A TENTÉ DE FUIR

Buenos-Ayres, 12 octobre. — Le comte Luxbourg, qui attendait l'occasion de partir, a déjoué la surveillance dont il était l'objet et a essayé de fuir dans l'intérieur de la province. La police l'a arrêté et a saisi ses valises. Le comte Luxbourg a protesté et a insulté les autorités. Il a été conduit à Buenos-Ayres.

La Complicité de Casement en Irlande

Londres, 11 octobre. — M. J. Donovan, membre de la Chambre des communes, a rendu compte, au cours d'un meeting tenu à Annacloy (Irlande), des manœuvres employées par l'Allemagne pour fomenter, l'an dernier, pendant la semaine de Pâques, la révolte des « sinn-feiners ».

« Les jeunes gens qui ont pris part au soulèvement, a dit M. J. Donovan, avaient été informés que 50,000 Irlandais s'étaient embarqués en Amérique pour se joindre au mouvement que Roger Casement était sur le point de débarquer sur la côte sud-ouest de l'Irlande avec 60,000 hommes de troupes allemandes et de grandes quantités d'armes et de munitions, et que l'Irlande était entourée de sous-marins allemands prêts à empêcher tout débarquement de troupes anglaises. »

La Rupture de l'Uruguay

Amsterdam, 12 octobre. — Le chargé d'affaires de l'Uruguay à Berlin a communiqué au ministère des affaires étrangères allemand le décret de son gouvernement, qui déclare la rupture des relations diplomatiques. Il a demandé son passeport.

Les Chemins de fer en Allemagne

Bâle, 11 octobre. — Dans leurs explications pour justifier l'augmentation de cent pour cent du prix des billets de chemins de fer, les autorités allemandes reconnaissent ouvertement que les chemins de fer sont désormais hors d'état d'assurer leur trafic autre que celui absolument indispensable pour les services de l'armée et du ravitaillement de la population.

Un communiqué officiel fait ressortir que l'Allemagne est actuellement obligée de consacrer 155,000 wagons au service des pays occupés. Le personnel manque en Allemagne malgré l'utilisation de 94,000 femmes. Le communiqué laisse entendre que l'Allemagne n'a pas pu maintenir la fabrication et l'entretien du matériel roulant à un niveau suffisant pour faire face aux charges actuelles. Il annonce que les autorités militaires vont aussi réduire le nombre des permissionnaires, faute de moyens de les transporter, et il laisse prévoir de nouvelles mesures : limitation de la vente des billets, absence réglementaire de chauffage dans les trains, qui toutes tendent au même but : empêcher autant que possible la circulation des voyageurs.

L'Affaire Bolo

COMMUNIQUE JUDICIAIRE

Paris, 11 octobre. — On nous communique officiellement la note suivante :

« Le rapporteur a recueilli cette après-midi la déposition de M. le sénateur Forsans au sujet des agissements de Bolo dans la région de Biarritz. Il a également recueilli, dans cette affaire, la déposition de Mlle Suzanne Goldberg.

» Il a entendu dans la même journée un témoin relativement à l'affaire du « Bonnet-Rouge » et a continué enfin l'audition de M. Léon Daudet. »

LA DEPOSITION DE M. FORSANS SENATEUR

Paris, 12 octobre. — M. le sénateur Forsans, maire de Biarritz, a été appelé, nous le disons d'autre part, à apporter son témoignage dans l'affaire Bolo. Nous croyons savoir que sa déposition a porté surtout sur les conditions singulières dans lesquelles fut fondé à Biarritz un journal à la dévotion de Bolo, et qui continue à le présenter comme une victime de la malignité humaine. M. Forsans aurait également expliqué au magistrat comment il fut appelé à connaître Bolo, comment il se sépara de lui, et quelle fut, depuis le début de l'affaire actuelle, l'attitude de l'entourage du pacha.

Les allures du ménage tapageur avaient déplu rapidement à l'honorable sénateur et à Mme Forsans, qui cessèrent de le voir. Bolo pacha éprouva de cette rupture un vif dépit, accentué encore lorsque M. Forsans avertit plusieurs de ses amis des soupçons que lui inspirait l'attitude de ce faiseur. Et il fit, dès lors, mener une violente campagne de diffamation contre le maire de Biarritz :

« Ma femme et moi, a déclaré M. Forsans à un de nos confrères, nous avons été les premiers pour lesquels, dès leur arrivée à Biarritz, les Bolo se sont mis en frais de complaisance, ce qui s'explique, du reste, par ma situation là-bas. J'ai été, comme tout le monde, séduit tout d'abord par les façons d'être du personnage, par l'étalage de ses relations politiques ou autres, et trois ou quatre fois, chez lui, je me suis rencontré avec de très hautes personnalités. Néanmoins, ma méfiance a été vite éveillée, et lorsque est venue l'histoire des 500,000 francs de mon parent, M. Loubet, ma mauvaise impression s'est accentuée à ce point, que ma femme et moi nous nous sommes dit que tout cela nous laissait pressentir une nouvelle affaire Thérèse Humbert.

» Nous avons tout à fait rompu avec Bolo, malgré l'insistance qu'il mettait à nous relancer. Bien des faits, par la suite, ont été pour nous surprendre, en particulier une mission accomplie par Mme Bolo à Lyon, et surtout un voyage qu'elle fit en Suisse. En ce qui concerne la situation du ménage, à la fin de 1914, mon siège est fait sur ce point. Il en était, malgrès les revenus de sa femme, réduit aux expédients. La tentative d'escroquerie des 500,000 francs en est une preuve, entre d'autres, que je ne suis certes pas le seul à pouvoir révéler. »

LES 6 MILLIONS DU « JOURNAL » MIS SOUS SEQUESTRE

Paris, 12 octobre. — Le président du tribunal civil, statuant sur la requête de Bolo, a rendu une ordonnance aux termes de laquelle il a nommé Me Pellegrin séquestre de toutes sommes ou valeurs quelconques remises par Bolo à M. Charles Humbert, avec pouvoir de les retirer des mains de ce dernier, d'en donner quittance, à charge de les déposer à la Caisse des dépôts et consignations.

D'autre part, M. Charles Humbert annonce, dans le « Journal », qu'il rembourse Bolo dans ces conditions : « Les fonds que je vers au séquestre sont fournis par deux personnes exclusivement : pour un tiers, par moi-même, et pour les deux autres tiers, par M. Henri Letellier. Les onze cents actions du « Journal », ainsi retirées de l'association avec Bolo, seront, dans les mêmes proportions, partagées entre nous. »

Enfin, la demande en annulation de son contrat avec Bolo, formée par M. Charles Humbert, directeur du « Journal », sera soumise au tribunal de commerce aujourd'hui.

BOLO ET LE « SINGE DES ANDES »

Paris, 12 octobre. — En 1911, à l'époque où l'ex-président du Vénézuela Castro, dit le « Singe des Andes », dépossédé du pouvoir par Gomez, était venu se soigner à Paris en attendant que des circonstances favorables lui permissent de remplacer Gomez, Bolo, voulant faire obstacle à la réalisation de ses projets de manière à se concilier les bonnes grâces de Gomez, apprit, en faisant espionner Castro, que ce dernier avait fait la connaissance d'une jeune personne à laquelle il était très attaché. Il décida celle-ci, en lui promettant 10,000 fr., à solliciter de l'ancien président du Vénézuela des confidences sur ses projets politiques. Ce ne fut qu'un jeu pour l'amie de Castro. Pendant la conversation, un agent de Bolo, dissimulé dans la chambre où elle avait lieu, prenait des notes que l'aventurier s'empressa de communiquer au président Gomez. Celui-ci, ainsi prévenu, n'eut point de peine à faire échouer la tentative révolutionnaire de son prédécesseur.

Le Capitaine Bouchardon

Paris, 12 octobre. — C'est bien l'homme du jour, en lutte vigoureuse contre l'espion, le traître, le Boche, et, dix-sept fois déjà, il a triomphé, puisque dix-sept de ses « clients » ont subi le châtiment suprême.

Mais ce n'était que du petit gibier. Aujourd'hui, voici les grosses pièces avec Vigo, Duval, Bolo.

Le capitaine Bouchardon est un ancien, quoique jeune magistrat. Il a déjà vingt-deux ans de carrière. Il est solide, droit, brun, le front vaste, la moustache drue; il n'a point l'aspect sévère; il n'est ni ferme ni mystérieux; il est tout simple et tout net; il parle clairement. Il néglige de regarder la personne avec laquelle il cause. Son œil est mobile et vagabond, il inspecte; il a la passion de son métier.

L'auteur qu'il a beaucoup lu — et il l'avoue, — c'est Gaboriau, ancêtre du roman policier. Maintenant, son homme, c'est Balzac.

Mais actuellement, il n'a guère le temps de lire des romans. Il aime beaucoup la musique; il pourrait réciter par cœur tout le livret des « Huguenots », dit-il en riant. Il dédaigne les relations et les évite. Il a toujours vécu en dehors de la vie de Paris, où l'on se lie si vite. Il ne connaît point les gens connus, ce qui fait que les gens connus ne le connaissent point. Il dit, du reste : « Quand un inculpé est amené devant moi pour la première fois, je suis toujours certain de ne l'avoir jamais rencontré auparavant. »

Il dit aussi : « Les gens que je reçois ici ne m'ont jamais reçu ailleurs. »

Il a été quelque peu journaliste, en 1894.

Il est entré en 1895 dans la magistrature, à Aubusson. Il y a séjourné cinq ans. En 1900, il a été nommé juge à Beaume-les-Dames. Il a été envoyé ensuite à Guéret, à Cambrai, à Yvetot, puis à Rouen, où il a été substitut. Appelé à Paris en 1908, en qualité de chef de bureau des affaires criminelles au ministère de la justice, il a été promu en 1912 juge d'instruction.

La guerre en a fait un capitaine-rapporteur auprès du 3e conseil de guerre de Paris.

Aux États-Unis

ARRESTATION DE TROIS NEUTRES CONTREBANDIERS IMPORTANTS

New-York, 12 octobre. — Les autorités américaines ont arrêté le steward d'un transatlantique suédois, dans la malle duquel 40 livres de tungstène ont été trouvées; 160 livres ont été découvertes dissimulées sous le plancher du navire. Deux de ses complices suédois ont été également arrêtés.

L'exportation illicite du tungstène vers l'Allemagne étant pratiquée depuis quelque temps, les autorités attachent une grande importance à ces arrestations.

Ce qu'est le Navire invisible d'Edison

Paris, 12 octobre. — Nous annonçions hier que le monde maritime américain est vivement intéressé par l'annonce que les premiers essais de la nouvelle invention d'Edison — le navire invisible — ont parfaitement réussi. Cette invention procède d'une conception très simple. Elle consiste uniquement dans un camouflage créant un steamer sans ligne d'horizon. Tout navire peut être rapidement et facilement camouflé et rendu invisible à une courte distance. La difficulté qu'offrait jusqu'à présent la visibilité de la fumée noire est supprimée par l'usage de charbon dur; 300 tonnes de charbon suffisent pour passer la zone dangereuse. De nombreux navires munis de ce camouflage sont revenus d'Europe sans être aperçus par les sous-marins.

Fraternité de Mer franco-espagnole

Paris, 12 octobre. — Il y a quelques mois, le bateau français « Vega » sauvait l'équipage du navire espagnol « Principe-de-Asturias ». Rentrant au port, il fut, à son tour, victime d'un sous-marin. Un autre bateau espagnol, le « Rey-Jaime-II » se porta à son secours, et recueillit les deux équipages du « Vega » et du « Principe-de-Asturias ».

Les héros français ont été décorés par l'Espagne, et les héros espagnols par la France.

A Travers la Presse

LE CONGRES SOCIALISTE DE BORDEAUX

Paris, 12 octobre. — M. Gustave Hervé critique le « galimatias » de la déclaration socialiste du Congrès de Bordeaux. Puis il note que les kienthaliens qui ne représentent qu'un sixième, ce qui est trop encore du reste, du parti, sont sortis à l'état de « loques » du Congrès, et il nous explique pourquoi les majoritaires en sont sortis victorieux :

La victoire des majoritaires est d'abord la conséquence indirecte des excès commis par les maximalistes russes : à voir le joli résultat qu'avaient obtenu les maximalistes en Russie, où ils ont si bien saboté la révolution, notre parti socialiste français a eu un mouvement de recul et a commencé à se ressaisir. Mais surtout la victoire des majoritaires est due à la formation d'une droite majoritaire qui en a assez de plaider les circonstances atténuantes pour son attitude patriotique et qui a résolu de mettre une digue au progrès que faisaient les maximalistes à l'intérieur du parti. Groupés derrière Compère-Morel, ils ont cravaté carrément leur drapeau rouge socialiste d'une large bande tricolore et ils ont fait tête aux kienthaliens et à leurs anciens alliés minoritaires. Encore un effort de leur part, et le socialisme français va se dégager, radieux, des nuées dont l'avait obscurci depuis quarante ans le socialisme allemand. Sincères condoléances à mes bons amis maximalistes !

A LA GUERRE !

M. Clémenceau, après avoir raillé dans l'*Homme Enchaîné* la déclaration « sommaire » adoptée au Congrès socialiste de Bordeaux — qui ne tient pas moins de trois colonnes du journal et exigerait plusieurs volumes de commentaires puisqu'il traite de toutes les questions du jour, du lendemain et même plus tard — repousse la prétention des socialistes d'imposer toutes leurs vues à l'ensemble de tous les autres partis, alors qu'en France il n'y a pas unanimité socialiste. Il faut bien, dit l'ancien président du conseil, que ce parti se résigne à ne pas vouloir faire de la victoire de la France la sienne propre exclusivement :

Les socialistes, anxieux comme nous de la victoire finale, doivent en venir à comprendre qu'ils font erreur lorsqu'ils prétendent imposer telle ou telle méthode d'organisation politique conforme à leurs convenances. On ne pourrait voir là que l'effort d'un parti au delà de son droit, condamnable d'abord par l'atteinte fatale à l'efficacité de la guerre elle-même sous le coup d'incessants conflits relâchant un à un tous les ressorts de l'activité nationale. Nous n'avons, nous ne pouvons avoir tous qu'un mot d'ordre : la guerre, toute la guerre sans disperston de forces, sans tiraillement de groupes, sans conflit d'intérêts particuliers. Comment l'union se ferait-elle si chacun met son point d'honneur à ne rien céder ? Il n'y a point de phraséologie pour changer quelque chose d'une constatation d'évidence qui s'impose à tous les esprits. Si l'on accepte vraiment de faire toute la guerre pour le droit, pour la libération des peuples, il faut en voir clairement les moyens, tous les moyens, ce qui suppose le sacrifice loyal de l'esprit de parti.

BALAYONS TOUT !

Présentement on s'occupe des gros personnages de la trahison, c'est fort bien. Mais n'oubliez pas les petits, dit M. André Beaunier, dans l'*Echo de Paris*. Il ne suffit pas d'ôter l'ordure principale, la plus voyante, il faut qu'on balaye toute la malpropreté la plus cachée :

Ceux qui promulguaient ces formules détestables : « Cultiver les champs, c'est prolonger la guerre; donner à l'emprunt, c'est prolonger la guerre; se battre bien, c'est prolonger la guerre, » ces misérables ont-ils fini de démoraliser les bonnes gens ? Ne le croyez pas ! Les agents derniers de l'œuvre immonde continuent d'agir. Beaucoup de villages continuent d'être sournoisement travaillés par ces malfaiteurs. Seulement, ces malfaiteurs modestes et obscurs, c'est difficile de les prendre ? C'est indispensable ! et difficile ? Un peu moins qu'on n'a l'air de le penser. Le tout est de vouloir s'y mettre : aussitôt on est bien surpris de découvrir tant de choses qu'on avait sous les yeux. On découvrira la propagande abominable, ce n'est pas tout uniquement quelques pachas et diverses notoriétés parisiennes.

LA GUERRE ET LES PRINCIPES REVOLUTIONNAIRES

Quant au rôle de ces fameux principes dans l'établissement de la paix future, dit M. Alfred Capus dans le *Figaro*, l'attitude du ministre Kuhlmann suffit à montrer qu'il ne faut pas l'exagérer :

On ne voit guère Kuhlmann séduit par les beautés de la société des nations au point de nous rendre l'Alsace-Lorraine, s'il n'y est pas d'autre part incité par des arguments plus énergiques. De quelque côté donc que l'on envisage les choses, on arrive toujours à la même conclusion. On n'atteindra une paix durable que par l'emploi de la force sous tous les aspects, militaire, économique, politique. On ne terminera pas la guerre avec des faiblesses et des transactions de n'importe quelle nature. La paix sera fondée sur la supériorité matérielle des alliés et non sur la supériorité de leurs principes, ou bien elle reposera sur la plus fragile des équivoques. C'est ce que le Congrès socialiste de Bordeaux n'a malheureusement pas compris. La paix avec l'Allemagne n'est pas une question de passeports.

Le 10e Avion allemand de Maurice Boyau

Paris, 12 octobre. — Le sous-lieutenant Boyau, dont le Communiqué officiel vient d'annoncer la dixième victoire, est un de nos meilleurs « as ». Sur les dix avions abattus officiellement, il en a descendu huit dans la même semaine.

Il est titulaire de la Légion d'honneur, de la médaille militaire et de la croix de guerre.

Maurice Boyau, qui avait été mobilisé au 18e escadron du train des équipages, ne vint à l'aviation que vers la fin de l'année dernière.

Avant la guerre, son nom avait été célébré dans les annales sportives. Ancien joueur de classe d'association à Dax et au Sport athlétique bordelais, joueur fameux de football rugby, capitaine du Stade bordelais, ayant pris part, dans l'équipe de France, aux matches disputés en 1912, 1913, 1914, contre l'Angleterre, l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Irlande, il tenait le poste d'avant de troisième ligne, où il se faisait remarquer par sa souplesse, sa science du jeu, son énergie et son esprit de décision. Ces qualités lui ont permis de tenir un tout premier rang dans l'aviation, où il entra d'emblée dans une escadrille de chasse.

Il obtint sa première victoire le 16 mars 1917. Boyau est éclectique; toutes les missions, il les remplit avec le même zèle et la même ardeur. Non content de chasser, il bombarde. C'est ainsi que le 24 mars dernier, en compagnie du sergent Boillot, frère du conducteur d'auto tué dans un combat aérien, il met le feu aux hangars d'aviation de Marimbois, au nord de Thiaucourt.

Il s'attaque aux saucisses allemandes. Sa seconde victoire est sur un drachen. Le 3 juin, troisième victoire en attaquant un premier drachen, qui tombe en flammes, et en attaquant un deuxième, contraignant l'observateur à sauter en parachute. Le 24 juin et le 13 juillet, quatrième et cinquième victoires, en abattant deux avions. Le 26 août, sixième victoire sur un drachen, que le pilote incendie. En septembre, Boyau remporte trois nouvelles victoires, dont la dernière lui vaut la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Enfin, le sous-lieutenant Boyau a pris part plusieurs fois à des liaisons, mitraillant les tranchées et les réserves ennemies au moment d'attaques.

Il a eu la malechance, ces jours derniers, au cours d'une partie de football jouée près du front, de se casser la jambe. La fracture, simple, ne présente d'ailleurs que peu de gravité, et l'on peut espérer voir le hardi aviateur augmenter encore bientôt la liste de ses victoires aériennes.

Ajoutons que, par suite d'une erreur inexplicable, sa mort avait été annoncée par un journal sportif parisien. Boyau a prouvé qu'il était encore bien vivant.

Deux Accidents d'Aviation

Toulon, 9 octobre (retardée dans la transmission). — Au cours d'une sortie, un avion piloté par le soldat aviateur Jean Boujassy a capoté. Le mécanicien a été tué, et Boujassy, grièvement blessé, est dans un état désespéré. Ce dernier appartient au camp d'aviation d'Avors (Cher), et est titulaire de la croix de guerre.

D'autre part, un appareil monté par l'officier de marine Guéguen, du centre d'aviation de Saint-Raphaël, est tombé en mer. L'officier a pu être recueilli par une chaloupe du port, mais son état est très grave. L'appareil est détruit.

Le Beau-Fils de Ludendorff tué

Amsterdam, 11 octobre. — Le cadavre de l'aviateur trouvé dernièrement au nord de Beveland est celui du beau-fils de Ludendorf.

L'Affaire Turmel

L'Interrogatoire de Turmel

L'ACCUSÉ CITE DES NOMS

Paris, 11 octobre. — M. Turmel a parlé, et sa parole est pleine d'enseignements. A dire vrai, M. Turmel n'a point plaidé coupable, point non plus innocent. Non. Ce que plaide notre « honorable », c'est tout simplement l'égalité. Mais il y a égalité et égalité. Celle qu'invoque M. Turmel ne manque point d'une certaine saveur originale :

« Vous avez promis, lui dit le juge, de vous expliquer sur les points qui constituent des présomptions graves contre vous, à savoir qu'à chaque voyage que vous avez fait en Suisse, vous avez rapporté des sommes qui s'élèvent, à notre connaissance, à ce jour, à 300,000 fr. Qu'avez-vous à dire ? »

M. Turmel, toujours très calme, sortit un long factum de sa poche, et dit :

« Je vais répondre; mais, auparavant, je veux envisager la situation qui m'est faite sous deux faces : le point de vue moral et le point de vue pénal. »

Et il lut son mémoire. Son habileté a consisté à développer cette théorie que le fait de posséder de l'argent, qu'importe la somme, fût-ce 25,000 fr. ou 1 million, ne peut être considéré comme répréhensible en soi. Bien des gens ont, par devers eux, des fonds dont on ne songe pas à leur demander la provenance. Personne, dans son affaire, ne se plaint d'avoir été lésé. Il n'y a point de plaignant. Alors ? Ces sommes les a-t-il légitimement acquises ? Voilà la question.

« Mes collègues du Parlement répondront pour moi, » a continué le député de Guingamp. Il n'est pas défendu d'employer son activité et ses facultés et d'en tirer profit. C'est ce que j'ai fait, comme nombre de ..... Et cependant, vous ne songez pas à leur demander des comptes et à leur reprocher leur aisance. Leur honorabilité est intacte; vos investigations ne sauraient s'exercer de ce côté. J'ai fait ce qu'ils ont fait : leur probité est la mienne; démontrez-moi qu'en agissant ainsi ils tombent sous le coup de la loi de commerce avec l'ennemi, et alors je me range de leur côté, et vous devrez recevoir nos explications collectives. »

Et, pour la démonstration de ces raisonnements spécieux, M. Turmel a cité un certain nombre d'hommes ..... — dix-sept, chuchotait-on au Palais hier, — qui auraient gagné de l'argent en dehors de leur mandat de .....

Mais M. Turmel ne s'en est pas tenu au développement de cette théorie hasardée, et il a abordé le point de vue pénal. Où le délit, s'il y en a un, d'avoir déposé 27,000 fr. dans un placard est-il né ? Au Palais-Bourbon. Donc, c'est là où doit se poursuivre l'enquête judiciaire. C'est là que se trouvent ceux mis en cause par lui, et qui, dit-il, ont fait ce qu'il a fait et qu'on n'incrimine pas. Il veut être conduit à la Chambre, où l'on entendra ses témoins, où, lui-même interrogé et confronté, pourra utilement répondre; il prétend qu'au Palais de justice, il ne se sent pas dans son milieu, et que son siège n'est pas là.

« Rendez-vous au Palais-Bourbon, a-t-il dit au magistrat, faites-m'y conduire, et tous deux nous feront une enquête à fond qui vous satisfera.

— Pourquoi ne m'invitez-vous pas à aller en Suisse avec vous poursuivre mon enquête ? a répliqué le juge. Nous y apprendrions des choses plus intéressantes.

— Je parlerai à mon heure, a conclu le député de Guingamp.

Après ce colloque, M. Turmel, sous la conduite d'un garde et accompagné de son avocat, s'est rendu au greffe de la cour, où il a fait appel des deux arrêts de la Chambre des mises en accusation qui l'ont débouté de son opposition en le condamnant à l'égard de M. Cousin à 5,000 fr. de dommages-intérêts.

Puis, des inspecteurs de la Sûreté lui ont fait réintégrer sa cellule de la Santé.

L'Affaire du "Bonnet Rouge"

Paris, 12 octobre. — Le témoin entendu hier par le capitaine Bouchardon dans l'affaire du « Bonnet Rouge », et dont parlait le Communiqué judiciaire, est M. Maurice Privat, rédacteur au « Rappel », actuellement mobilisé. Il a indiqué au magistrat les noms de quelques personnes susceptibles d'éclairer la justice sur les relations d'Almereyda, son genre de vie et ses ressources.

LES RADICAUX-SOCIALISTES ET LES DEPOSITIONS DE M. LEON DAUDET

Paris, 11 octobre — Le groupe radical et radical

A LA CHAMBRE

La Question du Ravitaillement

Paris, 11 octobre. — Dans les interpellations sur le ravitaillement, à la dernière séance, la Chambre, après avoir clos la discussion, avait ajourné le vote sur les ordres du jour jusqu'après l'audition du ministre du ravitaillement par les commissions compétentes.

Cette audition a eu lieu hier, et **M. Dariac**, auteur d'un ordre du jour de confiance, demande au gouvernement d'exposer quel est son programme en matière de production. C'est la question essentielle même pour l'après-guerre.

L'orateur demande de la main-d'œuvre pour l'agriculture par la démobilisation des agriculteurs des classes de R. A. T.

Sur une observation de **M. Nouhaud**, **M. Fernand David**, ministre de l'agriculture, déclare que le gouvernement ne perd pas de vue le programme qu'il s'est fixé au sujet de la production et du renvoi des vieilles classes.

M. Compère-Morel demande qu'on renvoie l'ensemble des vieilles classes, sans quoi ce sera la disette en 1918.

M. Fernand David répond que ce n'est pas notre faute si devant l'agression allemande, nous avons dû mobiliser la totalité de nos contingents. On ne peut enlever la totalité des vieilles classes, car il peut arriver tel événement qui exige la présence de tous nos effectifs.

M. Compère-Morel : Nous avons la conviction qu'il y a beaucoup d'hommes inutilisés. Ce doit être le souci du gouvernement de parer à une disette possible qui diminuerait notre force de résistance, si on n'accorde pas à l'agriculture les bras dont elle a besoin. (Applaudissements à l'extrême gauche).

M. Dariac examine successivement les divers problèmes du ravitaillement. Il préconise un usage plus intensif des ressources de nos colonies, la mise en commun des ressources des alliés, et, à propos du pain, critique le carnet collectif de pain auquel il préférerait le ticket individuel.

M. Viollette explique que le ticket individuel permettrait aux titulaires la vente de leurs tickets.

M. Dariac demande au gouvernement d'appliquer avec clairvoyance et courage l'ordre du jour qu'il a déposé avec MM. Victor Boret, Lavoinne et divers autres.

LE MINISTRE DU RAVITAILLEMENT

M. Long, ministre du ravitaillement, revient alors donner des précisions sur la question du blé et du pain, qu'il a traitée hier en commission.

La situation était extrêmement critique lors de mon arrivée au ministère, dit-il. Depuis mars dernier, l'approvisionnement ne baissait jour par jour; on peut dire heure par heure. Cette situation sans précédent a été aggravée par les situations climatériques de juillet-août 1917.

Le gouvernement, poursuit M. Long, a dû envisager la réquisition générale des céréales pour l'appliquer au moment nécessaire. Cette réquisition, si nous y étions amenés, devrait s'effectuer par des moyens qui, tout en ne gêner les populations, devraient les amener à nous apporter elles-mêmes leurs récoltes. (Exclamations). Personne ne peut songer à réquisitionner les semences, ni la consommation familiale qui peut être d'ailleurs contrôlée.

Si les populations ne comprenaient pas l'intérêt qu'il y a pour elles à agir sans pression, je n'hésiterais pas pour tout mon devoir et à réquisitionner le blé là où il se trouve dans l'intérêt de la nation tout entière. (Exclamations sur divers bancs. Très bien sur d'autres). D'ailleurs des équipes seront mises à la disposition des populations pour les cultures et les battages. Jamais il n'a été question de rationner les populations rurales qui vivent surtout de pain.

Le ministre ne peut prévoir quel sera le rationnement, parce qu'il s'efforce d'améliorer nos ressources par les battages et la récupération de bateaux. Depuis trois semaines, nous avons augmenté nos achats en Amérique et affecté à leur transport des navires employés à Madagascar. Le rationnement pourrait être aujourd'hui chiffré à 250 grammes au lieu de 200 ces temps derniers. Il pourra être augmenté par le concours de nos alliés et la mise en commun de nos achats.

Des négociations interalliées se poursuivent avec l'Argentine, pour l'achat du blé dont l'exportation est interdite. Un canalisera les arrivées d'accord entre les alliés. Ce n'est que lorsqu'on connaîtra les possibilités matérielles que l'on pourra établir le rationnement. Nos alliés et nous subirons les mêmes restrictions.

Si ces mesures ne produisent pas d'effet suffisant, il faudra des restrictions. Avec ce que j'ai maintenant, je ne peux assurer la subsistance du pays pendant une année. Sans restrictions, les uns pourront se satisfaire pendant que les autres n'auront rien.

M. Lucien Dumont : Depuis le mois d'avril, le ministre du ravitaillement connaissait cette situation. Pourquoi s'en est-on préoccupé au dernier moment? Il aurait fallu des compétences agricoles ou commerçantes dans ces ministères, et non des avocats. (Exclamations.)

M. Maurice Long : Je ferai appel aux services des techniciens, qui seront d'autant plus dévoués qu'ils seront désintéressés.

Des négociations engagées me permettront d'améliorer le rationnement dans de vastes proportions.

M. Long conclut qu'il suivra tous les produits, depuis le producteur jusqu'au consommateur pour lutter contre la hausse des prix.

Pour l'effor économique à demander au pays, dit-il, il me faut une autorité que seule peut me donner votre confiance sans réserve. (Applaudissements.)

M. Jobert, auteur d'un ordre du jour, entend que le gouvernement se fasse obéir du grand quartier général lorsqu'il réclame le renvoi des agriculteurs. Il y a six ordres du jour déposés.

Le gouvernement, dit **M. Long**, accepte l'ordre du jour de M. Dariac, qui trace un programme qui a son approbation.

On discute ensuite diverses questions de détails notamment celle de l'avoine.

A noter que M. Long annonce la réduction du sucre, pour l'industrie de luxe, de 3,000 à 500 quintaux par mois à partir du 15 octobre. De la saccharine sera mise à la disposition des limonadiers, restaurateurs et cafetiers pour remplacer le sucre.

On adopte finalement l'ordre du jour Dariac ainsi libellé :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement, comptant sur lui pour donner aux différents services chargés du ravitaillement une impulsion vigoureuse et pour assurer dans leurs efforts la coordination qui s'impose pour dresser l'inventaire de nos ressources et de nos besoins alimentaires, pour établir en conséquence au plus tôt le programme de ravitaillement et de production qu'exigent les circonstances et en poursuivre résolument la réalisation, notamment :

1° Par une fixation plus équitable du taux des taxations, par une réglementation des réquisitions, qui en aucun cas ne pourront être appliquées aux céréales destinées aux semailles et à la consommation familiale et par la suppression des restrictions inutiles; 2° par une réorganisation judicieuse des services de répartition du ravitaillement civil et par la répression sévère des manœuvres de spéculation et d'accaparement; 3° par l'amélioration des transports sur terre et sur mer, pour assurer leur meilleure utilisation dans le présent et leur plus entier développement dans l'avenir; 4° par l'intensification de la production et de l'importation des engrais; 5° par le renvoi progressif des mobilisés des classes plus anciennes dont le maintien aux armées ne serait pas reconnu indispensable, renvoi qui permettrait de stimuler la vie économique du pays, passe à l'ordre du jour. »

On y ajoute une addition de **M. Jobert**, « invitant le haut commandement à mettre à la disposition de l'agriculture la main-d'œuvre inutilisée dans l'armée », qui est adopté avec adhésion de **M. Fernand David**, ministre de l'agriculture.

La séance est ensuite levée à six heures.

Prochaine séance demain. (Interpellation de M. Leygues, sur le personnel diplomatique.)

CONDITIONS DE LA PAIX

Une délibération de la Confédération des groupes commerciaux et industriels de France

Paris, 11 octobre. — Les délégués de la Confédération des groupes commerciaux et industriels de France ont pris la délibération suivante :

« Les délégués de la Confédération des groupes commerciaux et industriels de France, au nom des Fédérations régionales et des groupes locaux, interprètes des sentiments de tous les adhérents vivants et des sentiments des familles de ceux qui sont morts pour la patrie, adressent aux chefs et aux soldats des armées alliées l'expression de leur admiration, de leur reconnaissance et de leur confiance, et, soucieux d'assurer à la France et au monde une paix durable, se déclarent disposés à tous les sacrifices jusqu'au jour où la victoire des alliés leur permettra d'imposer une paix qui comportera :

» 1. La restitution à la France de l'Alsace-Lorraine;

» 2. La restauration de la Belgique dans sa pleine indépendance, ainsi que la satisfaction des légitimes aspirations nationales de tous nos alliés;

» 3. La réparation intégrale aux frais de l'ennemi de tous les dommages éprouvés par les régions et pays envahis, ainsi que de tous ceux occasionnés par nos ennemis aux personnes et aux biens sur terre et sur mer;

» 4. Des garanties réelles avant pour but et pour résultat soit d'empêcher tout réveil du militarisme de l'Allemagne et de ses prétentions à l'hégémonie économique, soit de permettre aux alliés de reconstituer leur outillage industriel et leur organisation commerciale, et d'assurer la reprise de la vie économique par de justes indemnités payées aux États, aux provinces, aux communes, aux combattants et aux familles des héros tombés au champ d'honneur.

» Tout traité conclu avec la nation de proie, qui n'a jamais eu le respect de sa signature, qui ne comporterait pas ces garanties nécessaires, sur les modalités desquelles il convient de laisser aux gouvernements responsables leur entière initiative, aboutirait à une paix trompeuse, précaire, source de conflits prochains. Il rendrait vains tous les efforts tendant à la constitution d'une Société des nations, qui, faute de ces conditions indispensables, serait incapable d'exister. »

Après avoir pris cette délibération à l'unanimité, les délégués se sont occupés des mesures à prendre pour que la vie économique recommence le plus rapidement possible dans les régions naguère occupées par l'ennemi.

Communiqué russe

Pétrograd, 11 octobre.

FRONT NORD : Dans la direction de RIGA, l'artillerie ennemie a bombardé avec intensité nos avant-postes établis sur les positions au nord de la chaussée de PSKOW.

Dans le secteur sud de la Chaussée, dans la région de TIMERMANE, les Allemands, protégés par un violent feu d'artillerie, où dominaient les obus asphyxiants, ont exécuté une offensive partielle qui a obligé quelques-unes de nos compagnies à reculer. Nous avons pris les mesures nécessaires pour rétablir la situation.

Dans la région de LIVENHOF (à 25 verstes au sud de JACOBSTADT), nous avons constaté des tentatives de l'adversaire pour renouveler la fraternisation entre les troupes et entrer en conversation avec nos soldats.

FRONT DU CAUCASE : Dans la région du village de KOGUI (à 85 verstes au sud-est d'Erzindjian), nos éclaireurs ont, par une contre-attaque, mis en fuite les éclaireurs turcs.

Dans la région de Van, nous avons repoussé une attaque des Kurdes, qui voulaient s'emparer de notre bétail.

Dans la région de DIZA-OROMER, nos troupes ont pris le village de MAROUFA, et le 3 octobre, après une lutte acharnée, le village de TCHAL. Ces deux villages se trouvent à 140 verstes à l'ouest d'Ourmia. Deux cent cinquante Kurdes ont été faits prisonniers; cinquante fusils Mauser, de grands dépôts de cartouches et environ sept cent moutons sont tombés entre nos mains. De plus, nous avons délivrés deux cents Syriens prisonniers. L'adversaire s'enfuit sur l'autre rive du grand ZAPA en détruisant les ponts.

OPERATIONS AERIENNES : Notre pilote, le capitaine en second Natchawariani, a abattu un avion turc qui a pris feu et est tombé dans nos lignes. Le pilote et l'observateur, deux officiers, ont été faits prisonniers.

L'ANGLETERRE suspend ses Relations avec la Hollande

Amsterdam, 11 octobre. — **La légation britannique à La Haye informe le correspondant de l'agence Reuter que le gouvernement anglais a suspendu toutes les communications commerciales et télégraphiques avec la Hollande, jusqu'à ce que cette dernière consente à mettre fin au transit du sable, du gravier et des débris de métaux de l'Allemagne en Belgique à travers la Hollande.**

En Allemagne

AU REICHSTAG

Vote de la Loi sur la Flotte

Berne, 11 octobre. — A la séance d'aujourd'hui, le Reichstag a continué la discussion en troisième lecture du projet de loi concernant la reconstruction de la flotte magne.

La Guerre sous-marine

UN QUATRE-MATS FRANÇAIS coulé après un Combat de deux heures et demie

Paris, 11 octobre. — Le quatre mâts français « Blanche », parti de France le 12 septembre, recevait le 18 au soir un message par T. S. F. signalant la présence d'un sous-marin dans la région de l'Atlantique où il naviguait. Le 19, vers huit heures, l'officier de quart apercevait l'ennemi, à six milles environ et presque en même temps un obus passait entre les mâts. La voilure fut aussitôt orientée de façon à permettre la meilleure utilisation possible de l'artillerie, et la « Blanche » ouvrit le feu à son tour. La mer était très houleuse et le réglage du tir fort difficile.

Après un combat de deux heures et demie, le capitaine français, voyant que la brise, très faible, rendait impossibles les évolutions qu'il eût voulu faire pour maintenir l'ennemi dans le champ de tir des pièces de la « Blanche », ordonna de cesser le feu et de mettre les embarcations à la mer.

Cependant le sous-marin, qui était resté à grande distance, s'immergea pour se rapprocher, fit en plongée le tour du voilier, et, s'étant placé à 400 mètres de lui, lança une torpille. L'explosion souleva le navire, dont le gréement s'abattit et fit de nombreuses victimes, dont le capitaine. Une embarcation fut défoncée, une autre chavira.

Le canot portant les quinze survivants fit route vers l'est, tantôt à la voile, tantôt à l'aviron, et fut rencontré le 23 par un patrouilleur qui mit les naufragés à terre le lendemain.

UN VOILIER MET EN FUITE UN SOUS-MARIN

Paris, 11 octobre. — Le trois-mâts goélette « Saint-Antoine-de-Padoue », précédemment signalé pour la courageuse attitude de son équipage lors des rencontres avec des sous-marins dans la Manche, le 24 avril et le 6 mai dernier, a eu le 12 septembre, au cours d'un voyage de retour à Fécamp, un nouvel engagement avec l'ennemi.

Il faisait un temps de suroît pluvieux, et la nuit était très sombre. Un peu après minuit, le voilier fut attaqué de l'arrière à coups de mitrailleuses; aussitôt, le capitaine manœuvra pour gagner la rade la plus proche.

Dix minutes se passent, et comme le voilier ne manifeste aucune intention de s'arrêter, le sous-marin envoie une nouvelle salve de balles, puis se met à tirer à obus.

Les marins du « Saint-Antoine-de-Padoue » se tenaient prêts à riposter, mais ils n'avaient pas encore vu l'ennemi. Apercevant à petite distance la lueur des coups de canon, ils ouvrent le feu à leur tour dans cette direction, et presque immédiatement le sous-marin cesse de tirer.

Le « Saint-Antoine-de-Padoue », à son arrivée au mouillage, constata qu'il n'avait d'autre avarie qu'une voile déchirée par un obus.

L'Affaire Bolo

SAINT-REGIS N'EST PAS BOLO

Paris, 11 octobre. — Nous avons posé la question de savoir qui était le Saint-Régis, dont parlait l'ambassadeur Bernstorff dans un de ses télégrammes, qui devait se présenter à la légation allemande de Berne muni d'un passeport à ce nom; Bolo, qui s'embarquait pour la France à la date de l'envoi du télégramme, ne pouvait pas être vraisemblablement arrivé en Suisse à temps pour bénéficier de la présentation de l'ambassadeur allemand en Amérique. C'est donc un tiers qui, sous le qualificatif de Saint-Régis, devait s'aboucher avec les autorités allemandes.

Quel est ce tiers? Le passeport Saint-Régis a-t-il été délivré en France? A quelle de commerce allemande. Au nom de tous les partis, excepté les socialistes majoritaires, le député de Bell a présenté une motion demandant la modification du projet de subvention au bénéfice des armateurs.

Le socialiste minoritaire Herzberg s'est opposé à l'adoption du projet intégral qui ne servirait qu'à des buts capitalistes et impérialistes.

Le député socialiste majoritaire Emmel a déclaré, au nom de son parti, qu'il n'appuierait ce projet que si l'amendement établissant le contrôle de l'Etat sur les Compagnies de navigation recevant les subventions prévues et réservant pour l'Etat une partie des bénéfices, était adopté.

Cet amendement fut rejeté à l'unanimité moins les voix des socialistes majoritaires et minoritaires.

Ces derniers se prononcèrent également en troisième lecture contre l'ensemble du projet de loi qui fut adopté à l'unanimité moins leurs voix.

Le vice-chancelier Helfferich prit alors la parole pour remercier le Reichstag d'avoir adopté ce projet de loi en disant que, par ce vote, le Reichstag avait prouvé son inébranlable confiance dans l'avenir de l'Allemagne? A qui? Il y a des recherches qui paraissent faciles à faire, soit par les services de l'intérieur, soit grâce à la commission de contrôle des étrangers qui fonctionne depuis quelque temps et comprend deux députés et deux sénateurs.

CAVALLINI AURAIT REMIS UN CHEQUE DE PRES D'UN MILLION ET DEMI A BOLO

Milan, 11 octobre. — L'autorité italienne est en possession d'un fait nouveau relatif aux rapports que Bolo pacha a eus avec Cavallini.

Au mois d'avril 1915, Cavallini vint à Paris et, après avoir touché, dans un établissement de crédit, un chèque, en remit le montant, environ un million et demi de francs, à Bolo pacha.

Le « Scolo » demande : « D'où venait cet argent? Que représentait-il? et dans quel but Cavallini apportait-il cette somme à un homme aussi gravement compromis que Bolo? »

Conservons nos Réserves de Pommes de Terre

Paris, 11 octobre. — Le ministère de l'agriculture communique la note suivante :

« Si la récolte de pommes de terre est abondante, notablement supérieure à celle de l'an dernier, la maladie a cependant fait de sérieux ravages dans nos cultures. Les déchets ont été importants dans certaines régions notables.

» Partout ils ne seront malheureusement pas limités par l'arrachage. Les germes du mal rentrés sur les tubercules pourront en se développant entamer largement les réserves. Il est donc de toute nécessité, dans la période de crise alimentaire que nous traversons, d'enrayer le mal dans la mesure du possible.

» La maladie est causée par un champignon qui, pénétrant les tubercules, les désorganise et en détermine la pourriture. Les germes ou spores se développent rapidement et énergiquement dans un milieu humide et chaud; il s'ensuit que les pommes de terre conservées dans un milieu sec et froid échapperont en grande partie à la destruction, même si elles sont contaminées à la récolte.

» Malheureusement, tous les producteurs ne disposent pas normalement d'un tel milieu, mais tous peuvent, sinon le créer, tout au moins faire disparaître, de celui qu'ils ont à leur disposition, une des conditions favorables au développement du parasite ennemi et mettre celui-ci dans des conditions d'infériorité pour son évolution.

» Il est, en effet, possible de diminuer l'humidité à l'intérieur des monceaux de tubercules où l'air extérieur ne pénètre et ne circule que très lentement; pour cela, il suffit de placer dans les tas une matière avide d'eau et sans action sur les tubercules. La plus connue, la plus maniable, la moins coûteuse des matières absorbantes de l'humidité est la chaux.

» Dans la pratique, on peut opérer comme suit : les pommes de terre rentrées, après s'être ressuyées sur le sol, ne tardent pas, suivant l'expression des producteurs, à ressuer, c'est alors que le triage sévère s'impose. L'emplacement qui devra recevoir les réserves sera saupoudré de chaux vive, chaque couche de tubercules de 8 à 10 centimètres d'épaisseur recevra un saupoudrage; il en sera de même de la surface du tas.

» Ce procédé, qui a donné de bons résultats, n'est pas onéreux; il est sans danger pour les pommes de terre; il ne nuit pas à leur faculté germinative. Dans le triage dont il est question, tout tubercule atteint devra être écarté, ce qui ne veut pas dire qu'il sera jeté. La partie malade enlevée au couteau, le reste peut être consommé par le bétail immédiatement après cuisson et après dessiccation dans un four ou dans un évaporateur. Rien ne doit être perdu.

» Si une féculerie existait dans un rayon voisin, les pommes de terre malades pourraient y être utilisées.

» P. S. — 50 kilos de chaux en poudre suffisent amplement pour 5,000 kilos de tubercules à conserver. »

Le premier illustré satirique français
LA BAÏONNETTE
(0 fr. 30 le Numéro)
16 pages de Dessins dont 8 en couleurs
est en vente dans les Magasins et Dépôts de la *Petite Gironde*.

BORDEAUX

Il y a un an

13 OCTOBRE 1916

Sur le Carso, les Italiens, poursuivant leur progression, occupent Loquizza et font 400 prisonniers.

Le général Berthelot, envoyé par le général Joffre auprès de l'état-major roumain, est reçu, à son passage en Russie, par le tsar.

En Norvège, un décret royal interdit, à dater du 20 octobre, aux sous-marins étrangers d'entrer et de stationner dans les eaux territoriales.

Citations à l'Ordre

— Deux de nos concitoyens, M. Joseph Holagray, mort au champ d'honneur, et M. Henri Holagray, son frère, ont été l'objet des belles citations suivantes :

Est cité à l'ordre de l'armée, du 19 juin 1917, M. Joseph Holagray, capitaine au 18e régiment d'infanterie : « Officier de grande valeur, commandant une compagnie de première ligne le 3 juin 1917, a maintenu intactes ses positions, malgré une violente attaque ennemie. A donné à tous l'exemple du courage et du dévouement le plus absolu. Tombé glorieusement à son poste de combat. A déjà été cité à l'ordre de la division. »

Est cité à l'ordre de la brigade, Henri Holagray, soldat au 283e régiment d'infanterie : « A assuré du 8 au 11 septembre, la transmission de tous les ordres dans une zone exposée à un feu constant de mitrailleuses et sous de violents bombardements. »

Est cité à l'ordre du régiment, Henri Holagray, caporal au 283e régiment d'infanterie : « Caporal d'élite. S'est particulièrement distingué par son courage et son initiative pendant un violent bombardement, au cours duquel il a été blessé (10 août 1917). »

— Est cité à l'ordre de la division : Lépine (André), soldat signaleur au 34e d'infanterie : « Très bon signaleur. Chargé de la liaison et de l'observation pendant la période du 11 juillet au 2 août 1917, a montré un parfait dévouement en apportant les messages et en réparant sa ligne téléphonique pendant les bombardements. »

Est cité à l'ordre de la brigade, Lépine (Gaston), soldat de 2e classe à la 9e compagnie du 7e d'infanterie coloniale : « Soldat remarquablement brave et dévoué. Blessé le 18 avril 1917 en se portant résolument à l'assaut d'une position ennemie puissamment organisée. »

Les deux frères Lépine ont appartenu au personnel de notre maison, et sont les fils de M. Paul Lépine, gardien assermenté à la gare du Midi.

Fin des Jours sans Viande

La période fixée par le décret du 14 avril 1917 pour la restriction de la consommation de la viande, deux jours par semaine, échoit le 15 octobre courant. Ce jour étant un lundi, il a été décidé que le dernier jour de restriction devait être le mardi 9 octobre courant.

En conséquence, toutes mesures restrictives concernant l'abatage, la vente, le transport et la consommation de la viande ont été rapportées à dater du 10 octobre.

Etudiants étrangers Examen spécial

La deuxième session de 1917 relative à l'examen spécial pour les étudiants d'origine étrangère sera ouverte le lundi 12 novembre prochain. Les inscriptions seront reçues à l'Académie de Bordeaux, 29, cours d'Albret, jusqu'au lundi 22 octobre inclus.

TOMBOLA en Faveur des Tuberculeux de la Guerre

Par arrêté de M. le Préfet de la Gironde, le tirage de la tombola, qui devait avoir lieu le 15 octobre courant, est prorogé jusqu'au 10 avril 1918. Tous les billets vendus conservent leur droit à participer à ce tirage. Ce retard, dû au petit nombre de billets placés, permettra aux gens de cœur qui désirent venir en aide aux nombreux tuberculeux de la guerre de se munir de billets de la tombola. On trouve des billets dans tous les bureaux de tabacs et dans de nombreux magasins de notre ville.

La Chasse à l'Homme

Après avoir réussi à glisser par trois fois entre les mains de la police mobile, le dangereux malfaiteur François M..., qui était recherché pour désertion, a fini par être arrêté mercredi soir à sept heures, par les inspecteurs Périvié, Burette et Giraudon, à qui M. Hébert, chef de la 7e brigade mobile, avait confié cette délicate mission.

Nos fins limiers avant aperçu, place Sainte-Croix, celui qui leur avait brûlé la politesse, en compagnie de deux femmes, s'avancèrent prudemment. — car le bandit avait promis de « descendre » le premier « cogne » qui tenterait de « le faire ». L'inspecteur Giraudon, bondissant sur le bandit, le prit à la gorge. Mais, doué d'une force peu commune, François M... se dégagea et s'enfuit.

Nos policiers s'élancèrent à sa poursuite. L'inspecteur Giraudon, devançant ses collègues, gagnait peu à peu du terrain sur le fuyard, qui l'entraînait à dessein vers les rues obscures des quais, où il pensait pouvoir s'échapper plus aisément.

Après lui avoir en vain crié de s'arrêter, l'inspecteur Giraudon tira deux coups de revolver en l'air. Le bandit eut un moment d'hésitation qui le perdit. Il fut rejoint, et une nouvelle lutte s'engagea, au cours de laquelle l'inspecteur Giraudon dut faire à nouveau usage de son arme. Une balle atteignit le malfaiteur au pied gauche.

Les inspecteurs Périvié et Burette purent alors rejoindre leur camarade. Tous trois conduisirent François M... au commissariat du 11e arrondissement, où lui furent donnés les premiers soins nécessités par sa blessure. Après quoi, il fut transporté à l'hôpital militaire n° 35, par les soins de la Place.

Le Feu

Une Boulangerie entièrement détruite

Un incendie, dont les causes paraissent accidentelles, s'est déclaré, jeudi matin, vers deux heures, dans l'immeuble 54, rue Francin, occupé par M. Paul Prévotel, facteur ambulant aux P. T. T., et Mme Marie Nivielle, qui exploite une boulangerie. Le feu, qui aurait pris naissance dans le fournil de la boulangerie, s'est propagé avec une telle rapidité, qu'en quelques instants, l'immeuble entier devenait la proie des flammes. Les pompiers, malgré leur prompte arrivée, durent se borner à noyer les décombres et à protéger les maisons voisines.

Les dégâts s'élèvent à 25,000 fr. environ pour Mme Marie Nivielle; ceux de M. Prévotel n'ont pu encore être évalués. Quant au propriétaire de la maison, M. Civrac, demeurant à Nérac, il a été informé télégraphiquement. Il y a assurance.

PETITE CHRONIQUE

Une de plus. — Après avoir pris possession du courrier, à un des guichets de la grande poste, jeudi après-midi, M. Charles Pujo, vaguemestre au magasin de service de santé, 37, boulevard Jean-Jacques-Bosc, voulut reprendre sa bicyclette qu'il avait placée dans le hall : un inconnu l'avait devancé.

Une invitation onéreuse : — Après avoir dîné avec un jeune homme qu'il connaissait vaguement sous le nom de Paulo, M. Julien Bagues, mécanicien, 16, rue Montfaucon, l'invita à venir l'accompagner chez lui.

Quelques instants après le départ de son invité, le mécanicien constatait la disparition de son portefeuille et de son porte-monnaie, renfermant la somme totale de 82 fr. 85.

La graisse est chère. — C'est ce qui explique la visite nocturne faite dans la nuit de mercredi, dans le dépôt de salaison situé 1, rue Gerbier, de M. Gabriel Bordes, charcutier, 46, cours Saint-Jean, auquel on a volé 7 seaux de graisse, d'une valeur totale de 115 francs.

Accident du travail. — Vendredi matin, M. Pierre Castala, âgé de cinquante-quatre ans, au service d'un établissement cinématographique, tirait, rue Sainte-Catherine, une charrette affiche. En tournant dans la rue du Loup, il heurta la glace d'une voiture de place, qui fut brisée par les brancards de la charrette. Les éclats de verre blessèrent grièvement aux mains le malheureux, qui a été conduit et admis à l'hôpital Saint-André.

— En ouvrant une bonbonne de potassium, jeudi matin, le manœuvre Louis Piron, employé dans un atelier, 191, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, a reçu en plein visage un jet de ce liquide, qui lui fit d'assez profondes brûlures. A l'hôpital Saint-André.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. LULÉ-DEJARDIN, juge

LES PIÈCES FAUSSES

Nous avons dit en détail comment fut arrêté le nommé Bragas qu'on trouva porteur de cinq pièces fausses de 5 fr. Inculpé d'abord d'émission de fausse monnaie, Bragas invoqua sa bonne foi, expliquant qu'il avait ramassé boulevard Jean-Jacques-Bosc un rouleau contenant les pièces fausses et que sa seule faute avait été de se les approprier. Il insistait sur ce fait que s'il avait su que ces pièces étaient fausses il se serait bien gardé d'essayer de les faire passer.

Le parquet a renvoyé Bragas devant les juges correctionnels qui, retenant à la charge de l'inculpé le délit de vol, l'ont condamné jeudi à **six mois de prison.**

CONSEIL DE GUERRE (18e Région)

Présidence de M. le colonel BONNEFOY

REFUS D'OBTEMPERER A DES REQUISITIONS DE SERVICE PERSONNEL

Dans sa séance de jeudi, le Conseil de guerre a jugé plusieurs cas de refus d'obtempérer à une réquisition de service personnel.

C'est d'abord le travailleur colonial Mohamed ben Mohamed ben Ali el Djemmali, du groupe de la chefferie du génie de Bordeaux, qui, lié par son traité, signé avant de quitter l'Algérie, a cru pouvoir abandonner le travail et a refusé de rejoindre son poste.

Le Conseil l'a condamné à **un an de prison.**

Puis c'est un employé de la Compagnie des Chemins de fer Economiques de la Chalosse-en-Béarn, Jean-Pierre Gassiot, qui, faisant partie du personnel de cette Compagnie avant d'être mobilisé, rejoignit son régiment, fut réformé, reprit alors son service au chemin de fer et, trouvant ensuite qu'il ne gagnait pas assez, se crut autorisé à donner sa démission et à quitter la Compagnie.

Ayant reçu un ordre de réquisition lui enjoignant de reprendre son service, Gassiot refusa d'obtempérer.

Le Conseil, tenant compte de ses bons antécédents, ne l'a condamné qu'à **six jours de prison avec sursis.**

Ministère public : M. le lieutenant Guéraçague, substitut du commissaire du gouvernement.

Tirages financiers

DU 11 OCTOBRE

FONCIERES 1903

Le numéro 394,506 gagne 100,000 fr.
Le numéro 210,734 gagne 30,000 fr.
Les huit numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :

243,760	559,922	210,558	45,568	236,607	230,105	37,704	514,215

Les cent trente numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

239,795	475,656	264,611	586,586	10,479	444,726	3,742	
439,557	421,534	151,299	439,378	248,314	275,459	274,650	
119,366	317,729	123,057	48,114	597,278	181,026	480,516	
526,277	154,142	499,882	512,710	45,890	448,767	36,789	
487,611	360,607	204,090	29,659	497,334	408,885	389,081	
554,670	500,730	503,578	31,458	23,820	372,671	51,215	
194,609	134,736	507,115	40,090	550,542	251,602	212,003	
370,802	121,713	124,750	87,763	330,866	32,555	1,790	
452,892	446,541	78,510	437,215	567,615	278,200	523,429	
159,968	214,094	489,287	375,042	440,599	326,054	237,711	
155,498	227,995	261,020	552,071	457,717	248,209	207,373	
467,004	262,234	155,706	112,514	219,293	40,940	141,884	
434,839	4,185	257,375	261,876	89,957	20,713	320,044	
507,178	425,488	557,968	240,094	489,062	557,544	421,048	
421,098	341,899	124,641	168,316	467,583	532,999	283,053	
396,924	36,457	30,875	383,002	53,905	562,302	141,514	
54,530	556,873	63,005	422,345	454,761	478,936	59,196	
478,803	422,056	391,569	531,175	146,035	106,021	24,748	
	323,860	529,903	55,170	232,428			

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

« **La Dame du Cinéma** ». — Jusqu'à dimanche (matinée et soirée).

Le grand Gala musical. — Pour la première fois à Bordeaux, lundi et mardi en soirée, les orchestres Colonne et Lamoureux réunis, sous la direction de Camille Chevillard et Gabriel Pierné.

« **Monsieur Beverley** », à partir de jeudi 18. Location ouverte.

Trianon-Théâtre

« **Le Bonheur** ». — Tous les soirs, création à Bordeaux de la délicieuse comédie-vaudeville d'Albert Guinon, un des plus grands succès parisiens. Tout Bordeaux voudra voir cette pièce, où la gaieté et le sentiment se révèlent de la façon la plus agréable. Location de deux à six heures, rue Franklin.

Théâtre des Bouffes

« **La Demoiselle du Printemps** ». — Jusqu'à mardi soir et matinée dimanche, dernières du gros succès, avec Caruso, Lucy Raymond, Moriss, Lya Cheddes, Casella, etc.

« **Mam'zelle Boy Scout** », du 17 au 23.

« **La Cocarde de Mimi Pinson** », du 24 au 28.

« **Les Cloches de Corneville** », le 31. — Location au Français, de 10 heures à 7 heures.

Apollo-Théâtre

« **La Classe 36** ». — Jusqu'à dimanche (matinée et soirée), le succès parisien, avec Mario et Jane Ugalde.

La Porte Saint-Martin. — Du 17 au 21 (matinées jeudi et dimanche), la troupe du célèbre théâtre parisien dans : « l'Aiglon », « Cyrano de Bergerac », « Fronfrona », « l'Homme qui assassina ». Location au Français.

« **Tout à l'Américaine** ». — Le 28 octobre, la grande revue-féerie avec une troupe jamais égalée.

Alhambra-Théâtre

« **La Princesse de Trébizonde** ». — Tous les soirs et dimanche, en matinée, avec Miles Maud Lamber, Ristout, Madeleine Guitty, Deligny; MM. Brouette, Maury, Devilliers, etc., et ses deux grands ballets. Location, 2 cours de l'Intendance et rue d'Alzon.

Scala-Théâtre

« **La Perle de New-York** ». — Gros succès tous les soirs de l'exquise opérette-revue locale avec Mme Provost, Miles Dauvia, Ritz, Delange, MM. Leprin, Rullier, Mauris, etc. —

BIJOUX, DIAMANTS, etc., Seul LÉGER vous les paiera Très Cher
8, rue Huguerie, de 2 à 5 h., Bordeaux
Achat de RECONNAISSANCES 100 pour 0/0 et plus. — Dégagement gratuit.

Dimanche, matinée. Location sans frais en permanence.

Alcazar-Théâtre

« **Roger la Honte** ». — Samedi soir et dimanche, matinée et soirée, ce célèbre drame avec Mmes Sablot-Clarence, Sujal, Rousseau; MM. Joubert, Vieuille, Rousseau. Location sans frais à la Scala et à l'Alcazar.

SPECTACLES

VENDREDI 12 OCTOBRE

TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 40 : « **Le Bonheur** ».
APOLLO-THEATRE. — A 8 h. 30 : « **La Classe 36** ».
THEATRE-FRANÇAIS. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30 : « **La Dame du Cinéma** ».
ALHAMBRA-THEATRE. — A 2 h. 45 et à 8 h. 45 : « **La Princesse de Trébizonde** ».
THEATRE DES BOUFFES. — A 8 h. 30 : « **La Demoiselle du Printemps** ».
SCALA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « **La Perle de New-York** ».

CINEMAS

Etoile-Palace

Triangle, Lasky and Famous Players, films of american fame are shown in this théâtre. — Vendredi 12 au lundi 15 : Hespéria dans : **MYSTERE D'UNE NUIT DE PRINTEMPS**, drame en 5 parties.

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
Objets d'art, Biscuits, Terres cuites
Terracota faney artices
Objetos de arte, tierra blanca y arcilla al fuego

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 11 octobre

Guillaume Laporte, 60 ans, rue de Bègles, 105.
Louis Mège, 63 ans, rue des Treuils, 11.
Léonie Marchandeau, 67 ans, c. d'Albret, 111 bis.
Veuve Fitte, 77 ans, rue des Fours, 13.
Veuve Sicard, 80 ans, cité de Rome, 6.

Teinturerie ROUCHON, Beull. Tél. 15.10

CONVOI FUNÈBRE Mme Joseph Lagarrigue, Mme veuve G. Lagarrigue, M. et Mme Francis Millou et leur fille, M